

DEPARTEMENT DE L'OISE

**PROCES-VERBAL
Des délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de
Verderonne**

Séance du 21 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 21 octobre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est assemblé au lieu Extraordinaire de ses séances sous la Présidence de M. LEPORI Philippe, Maire

Etaient présents : MM. Philippe LEPORI, Mme COCCILO Delphine, Mr MAST Pierre, Mme FERET Michèle, Mr SOYER Philippe, Mme NOEL Catherine, Mr SENECHAL Xavier, Mme BLOMME Stéphanie, Mme BONNAY Mireille

Absents excusés : Mr LIMOUSIN Maxime donne pouvoir à Mr LEPORI Philippe

Absents ULILANI Thierry

I - Approbation du dernier conseil Municipal

Le compte rendu du dernier conseil à été approuvé à l'unanimité

II- Différentes délibérations

- Le Maire expose la convention financière entre la commune de Verderonne, la commune d'Angicourt et la communauté de commune du Liancourtois (CCLVD) relative à la taxe de raccordement de nouvelles constructions..
Vote Pour 10 voix
- Monsieur Le Maire demande de revalider la dernière délibération du 08/07/2022 concernant l'adoption du référentiel M57 suite à la date omise
- Vote Pour 10 voix
- Monsieur le Maire demande au conseil d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 9 000.00 € au profil du Comité des Fêtes de Verderonne.
- Vote Pour 10 voix
- Monsieur le Maire explique la demande de la commune de Bailleval de baliser l'ensemble des chemins communaux et d'identifier 6 parcours avec QR Codes (deux secteurs passant sur notre commune)
- Vote Pour 10 voix

- Monsieur le Maire donne lecture du mail de la Préfecture de l'Oise concernant la nomination d'un correspondant incendie et secours, Mr LEPORI se propose en tant que correspondant.
- **Vote Pour 10 voix**
- Monsieur le Maire explique la procédure à mettre en place (après un avis favorable du CT) pour la suppression et création de poste concernant la secrétaire et l'employé communal.
- **Vote Pour 10 voix**

III- Informations Intercommunales

Monsieur le Maire informe sur les dernières informations de la CCLVD concernant :

- la location de roue électrique (voir site CCLVD),
- les déchets verts (ramassage interrompu pendant 8 jours (rupture de carburant),
- piscine : ouverture le 4 janvier prochain,
- maison médicale : inauguration le 25 novembre prochain.

IV- Informations Communales

Monsieur le Maire informe le conseil des différents devis demandés pour :

- entretien de l'allée des tilleuls

La société Neufcourt nous propose un devis de 12400€ HT, le conseil valide celui-ci, il sera budgétisé pour 2023.

- Vérification et remplacement des extincteurs, la société Securfeu nous propose un devis de 846.70€ HT le conseil valide celui-ci et sera budgétisé pour 2023
- Après l'installation de la boîte à livres place des Tilleuls, la Maire propose de changer les deux bancs et l'installation d'une poubelle. La société HIE PAYSAGE nous propose un devis de 4 990.00€ HT, nous allons demander une subvention.
- Inauguration de l'école « Juliette GRECO », cette manifestation a rencontré un vif succès auprès de nos habitants, en présence de la petite fille de Juliette GRECO, du Sénateur Olivier PACCAUD, du Député Maxime MINOT et de la Conseillère Départementale Ophélie VAN ELSUWE. Nous remercions également le Professeur des Ecoles Mme LIMOUSIN, pour sa participation avec ses élèves.
- Le Maire propose au conseil la création d'une commission de travail et de réflexion sur le thème de l'Energie, afin de réfléchir aux solutions à apporter à la réduction des coûts de l'énergie (électricité et gaz) et développer d'autres alternatives.
- Le Maire propose une première action concernant l'éclairage public, avec une coupure de MINUIT à 5H30, suite au rendez-vous avec la société SAROUILLE qui propose la pose d'horloges astronomiques programmables avec une économie d'énergie de 10% par heure de coupure. Après délibération le Conseil vote à l'unanimité la coupure de l'éclairage public.
- La commission de travail Energie sera composé de 5 élus et de 5 habitants de la commune qui se manifesteront pour intégrer la commission. Appel à candidature par le biais du panneau lumineux.
- La commission communication se réunira prochainement à la demande de Monsieur le Maire pour travailler le site de la commune et la réduction de l'usage des papiers.

VI- SIVOM

Madame BLOMME fait le point sur la rentrée scolaire :

L'effectif 2022/2023 est de 106 élèves, qui se décompose de la façon suivante :

TPS : 4, PS : 21, CP : 10

MS : 14, GS : 10, CE1 : 8

CE2 : 13, CM1 : 10, CM2 : 16

Prévision des effectifs 2023/2024 : 103 élèves

Demande du Conseil d'école

- Prêt de l'église le 10 décembre prochain
- Occupation du terrain de football le 23 juin prochain

ILEP :

- Une nouvelle équipe a été installée (directrices et animateurs).
- Pour les mercredis l'accueil des élèves se fait maintenant au centre aéré de Bailleval.

VII- COMITE DES FETES

Monsieur SOYER fait le point sur les dernières manifestations à savoir :

-Soirée MOULES/FRITES ; succès habituel pour cette soirée avec 150 personnes présentes, mais nous avons refusé environ 30 personnes faute de place sous le chapiteau

-soirée BELOTE / JEUX :

25 personnes présentes, nouvelle soirée le 10 novembre prochain

VIII- Divers

Monsieur le Maire évoque la réunion avec le Major de Brenouille et Monsieur MARIE concernant les nuisances lors des cérémonies organisées au domaine de Verderonne.

Monsieur le Maire et Monsieur SOYER ont reçu la société FLAT SOLUTION concernant le terrain de tennis, un devis va nous être envoyé prochainement.

Monsieur Le Maire donne connaissance des mails de la DGFIP concernant le filet de sécurité, malheureusement nous sommes trop bon élèves (budget équilibré) donc nous ne sommes pas éligibles.

Le Maire explique la réunion avec Monsieur GERARD de la SMOA concernant l'aménagement de la zone humide avec plan à l'appui, des devis doivent être demandés afin de monter le dossier.

Les vœux du Maire et du Conseil Municipal sont prévus le 21 janvier prochain à 18h salle du lavoir.

